



Le Petit Chavanais

<http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr>

Infos pratiques

Ouverture du secrétariat de mairie au public :

Lundi : 16h à 18h
Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 10h à 12h
Vendredi : 16h à 18h
Sinon prendre rendez-vous avec le secrétariat.

Mairie :

Tél. : 04 76 38 50 68
Fax : 04 76 38 11 43
Email :
mairie.st.bonnet.chavagne@wanadoo.fr

Service technique :

Dominique DUPUIS 06 89 88 25 35
Yoan CLEMENTE 07 87 60 46 23

Ecole St Bonnet : 04 76 38 04 62

Service Périscolaire: 04 76 36 0133

Ecole Montagne : 04 76 36 45 67

Communauté de Communes :

04 76 38 45 48

EAU/ASSAINISSEMENT

Numéro d'astreinte :

04.76.36.94.01

Agenda

Mairie:

8 mai : Commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale à 10h00 devant le monument.

26 mai : Election Européenne ouverture du bureau de vote de 8 h à 18 h.

19 avril Assemblée générale de l'association patriotique à 20h salle de la mairie.

20 et 21 avril rassemblement Vieilles Autos du Vercors à l'Arthaudière.

En mai Apéro-concert organisé par le comité des fêtes au château à partir de 19 h. Date à définir

2 juin Assemblée Générale de l'ACCA à la salle des fêtes à 9 h.

9 juin Randonnée « la chavanaise » départ du château à partir de 7h30 organisée par le comité des fêtes.

28 juin Kermesse des écoles organisée par le sou des écoles à l'école à partir de 16h30.

Le mot du maire

J'ai souvent souligné ici le rôle important des associations et des bénévoles, animateurs de la vie locale. J'aime aussi louer l'engagement et le désintéressement de ces volontaires ou encore rappeler la nécessité de faire vivre une offre d'activités proches des attentes et spécificités de notre commune. Ce « Petit Chavanais » trimestriel est là pour vous en rendre compte.

Depuis le début de l'année, les membres du comité des fêtes ont consolidé leur bureau en optant pour une co-présidence, une manière d'assurer une continuité et préparer l'avenir avec Daniel Delaigue et Cyril Jobin, qu'ils en soient chaleureusement félicités.

Le « Club Bel Air » a renouvelé son conseil à présent présidé par Gérard Romey, aidé de Maryse Petit. Que l'équipe sortante sous la houlette de Jean-Claude Manquat et la nouvelle soient vivement remerciées : l'une, pour avoir donné de leur personne des années durant et, l'autre, pour s'engager afin de pérenniser les rendez-vous du mardi qui enchantent nos aînés.

Les « Amis de l'Arthaudière » ont tenu leur assemblée générale, un temps fort qui souligne la complémentarité de son action avec celle de la communale pour ce site majeur de notre commune. Je ne peux ici que relayer l'appel de Françoise Cogne à rejoindre le groupe actif des adhérents.

L'ACCA réalise son projet de « Maison des chasseurs ». Une évolution importante à souligner qui va vers une nouvelle organisation de la pratique de la chasse de plus en plus rigoureuse. Je formule le vœu que celle-ci soit ainsi de mieux en mieux connue des non-chasseurs.

Dans le monde professionnel aussi, les organisations renouvellent leurs acteurs. A ce titre, Jean-Claude Darlet a été réélu président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère. C'est un honneur pour notre collectivité qu'un agriculteur chavanais soit à la tête de cette assemblée consulaire iséroise. C'est aussi une reconnaissance personnelle après un premier mandat qui, les premiers jours, a certainement interrogé les esprits les plus conventionnels.

Je pourrais aller plus longuement dans mon récit, les exemples sont nombreux et souvent sous nos yeux.

Si, comme l'on dit les « choses » avancent tous les jours et dans des domaines divers et variés, il est important de rappeler que c'est grâce au volontarisme des acteurs, lorsqu'ils échangent, débattent, proposent et agissent. On est ici loin du récit surréaliste rapporté par nos médias nationaux : Un concert qui idéalise l'ambiance « bon enfant » sur les ronds-points de France et sature nos écrans d'images d'un feuilleton hebdomadaire d'une consternante violence.

Cependant, le cahier de doléances ouvert en mairie est resté vierge, certainement un signe de bon sens chavanais et de recul devant les événements.

Robert Pinet

Conseil communautaire de Saint Marcellin Vercors Isère

Le jeudi 7 février la commune recevait les élus de la SMVIC (Saint Marcellin Vercors Isère communauté). Le principal point à l'ordre du jour portait sur le rapport de présentation des orientations budgétaires 2019. Entre 2018 et 2020 la communauté de communes va perdre un million d'euros de fonds de péré-

quation, de quoi l'obliger à revoir ses investissements et de réduire la gestion d'exploitation de 5% permettant l'équilibre comptable.

Robert PINET
maire de la

commune était très heureux de recevoir les élus et les a invités à partager le buffet préparé en fin de séance.



En direct du conseil

5 février

Budget : Point sur les comptes financiers de 2018 et réflexion sur le budget 2019.

Services mutualisés avec la communauté de communes St Marcellin Vercors Isère Communauté (SMIVC) propose la mise en place de services mutualisés:
-Service d'accompagnement à la transition numérique. Le coût de cette prestation sera de 852 euros pour notre commune.
-Mise en place d'un conventionnement groupé pour un service de prise en charge des animaux errants. Jusqu'en 2018, la commune avait une convention avec la SPA Nord Isère. Cette association a été dissoute en juin 2018. Le Conseil Municipal a validé ces deux propositions de mutualisation.

Convention AMI - DDFIP :

Une convention cadre signée entre l'Association des Maires de l'Isère et la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Isère sur la fiabilisation des valeurs locatives. Cette convention vise à renforcer les liens entre les élus et l'administration fiscale afin de fiabiliser les bases locatives des propriétés bâties. La valeur locative cadastrale est un élément déterminant de la fiscalité directe locale. Elle sert en particulier à calculer l'assiette des taxes foncières, la taxe d'habitation et de la contribution foncière des entreprises.

travaux validés:

-chemin de Chavagne pour canaliser les écoulements de l'eau et consolider le chemin, attribué à l'entreprise LAMBERT.
-Des travaux ont été réalisés sur la cure pour gérer les eaux pluviales.

26 mars

Approbation du compte administratif 2018 et vote du budget 2019



Le mercredi 22 mai de 16 h 45 à 19 h 45 à la salle des fêtes de St Lattier.

Le 26 Mars le Conseil Municipal a voté le BP 2019,

Au niveau de la section de fonctionnement nous nous retrouvons dans une continuité de l'année 2018 sans hausse des taux d'imposition,
Ci dessous présentation par chapitres des évolutions prévisionnelles 2018/2019,
En section d'investissement pour le BP 2019 nous allons finaliser les travaux

POSTES DE DEPENSES	BP 2018	BP 2019	POSTES DE RECETTES	BP 2018	BP 2019
CHARGE A CARACTERE GENERAL	171 000,00 €	171 000,00 €	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	131 504,00 €	29 312,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	225 000,00 €	196 000,00 €	ATTENUATION DE CHARGES	15 100,00 €	3 500,00 €
ATTENUATION DE PRODUITS	34 654,00 €	33 760,00 €	PRODUITS DE SERVICES	39 100,00 €	39 700,00 €
DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	15 366,00 €	3 655,00 €	IMPOTS ET TAXES	247 116,00 €	252 000,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	150 000,00 €	134 000,00 €	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	213 609,00 €	209 400,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	70 413,00 €	52 300,00 €	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	34 000,00 €	34 500,00 €
CHARGES FINANCIERES	11 500,00 €	10 500,00 €	PRODUITS DE PARTICIPATION	4,00 €	3,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 500,00 €	2 200,00 €	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	35 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES	680 433,00 €	603 415,00 €	TOTAL DES RECETTES	680 433,00 €	603 415,00 €

programmés et initiés en 2018 à savoir : -le lotissement GONNET

- la tranche de travaux au château de l'Arthaudière,

L'équilibre des mouvements est réalisé au niveau des dépenses par le remboursement de capital d'emprunts et par quelques investissements de matériels et d'entretien de voirie. Les Recettes sont issues essentiellement du virement de la section de fonctionnement et de son excédent.

Ca bouge à l'école du lendemain: grâce aux acteurs du RPI*, municipalités, parents et enfants réunis !

Durant cette période, nous avons commencé par l'intervention en classe de deux parents d'élèves. Tout d'abord, Madame Sauty-Meresse, avocate, est venue nous présenter l'organisation d'une cours d'assise en faisant vivre aux élèves les différents rôles des intervenants juridiques.

Quant à monsieur Duquesne, celui-ci nous a parlé des Ateliers du Plantau où il exerce son travail entre l'horticulture et les personnes avec des incapacités motrices ou intellectuelles. Merci à eux d'avoir su faire partager aux enfants leur passion qui aura peut-être fait germer de futures vocations ...

En classe, nous avons eu aussi la visite de Fabien ARCA, auteur de théâtre, dont nous avons étudié quatre de ses œuvres. D'ici le mois de juin, nous allons essayer de mettre scène des extraits de ses pièces, heureusement, avec l'aide de Aurélien Villard, membre de la Compagnie des Gentils, qui intervient tous les quinze jours pour nous accompagner dans ce projet grâce au financement du Sou des Ecoles.



Les élèves de Montagne ont également profité du beau temps pour préparer l'arrivée du printemps. Ceux-ci ont nettoyé la mare où Bruno a installé un petit ponton en bois à l'aide de belles planches en chêne offertes par monsieur Alain VIVIER. Nous avons fixé les nichoirs fabriqués l'an passé que nous avons réservés pour le jardin pédagogique et le verger. Dans ce dernier, les enfants ont désherbé autour des arbres et des arbustes. Certains ont même taillé les quelques branches qui avaient séché l'été dernier.

A l'école, les élèves ont accueilli des nouveaux locataires. Il s'agit de deux magnifiques lapins offerts par le grand-père de Syndie Cotte.

Le spectacle du RPI s'est déroulé le 5 avril sur le thème de «solidarité». Pour sa préparation les élèves de Montagne sont venus à Saint Bonnet les mardis et jeudis à compter du 12 mars. Afin d'éviter les frais de transports, les élèves de Montagne ont fait classe les après-midis dans l'ancienne salle des TAP. Bravo à tous pour ce magnifique travail qui a ravi le public.

*RPI: Regroupement Pédagogique Intercommunale



Temps forts

COMITE DES FETES

Au printemps, c'est le renouveau de la nature! Et pour ne pas être en reste, au Comité des Fêtes, nous nous sommes épanouis aussi, pour bien démarrer un nouveau cycle de 3 ans. Nous avons convié la population de Saint Bonnet de Chavagne à notre assemblée générale. Comme le prévoyaient les statuts de notre association, les membres du bureau étaient démissionnaires et les nouveaux arrivants attendus avec impatience.

Cette soirée a été une réussite puisque nous sommes maintenant plus nombreux qu'avant à œuvrer pour vous offrir des loisirs et des plaisirs tout au long de l'année !

Dans notre nouveau bureau, nous avons 2 co-présidents : Daniel Delaigue et Cyrille Jobin; l'équipe est complétée par 2 vice-présidents : Fabienne Bernard et Denis Chanron; 1 trésorier : Jean-Marie Gimenez et 1 vice-trésorier : Cédrik Gardon; 1 secrétaire : Florence Pédron et 1 vice-secrétaire : Valérie Bellier. Ajoutez à ceux-là 18 personnes, pleines de l'énergie nécessaire à l'organisation des manifestations que nous vous proposons, et vous aurez l'équipe au complet ! Vos aimables serviteurs sont : Yves Bellier, Julien Bergerand, François Bonner, Patrick Cotte, Franck Didier, Marie-Laure Didier, Raphaël Dussert, Patricia Gilibert, Christophe Gillet, Laurent Lambert, Sandrine Lambert, Céline Lantheaume, Raphaël Martin, André Pédron, Véronique Petitjean, Robert Pinet, Pascal Thirion et Samuel Veyre.



Bienvenue à tous nos nouveaux membres, et merci à tous de faire partie de cette joyeuse troupe!!!

Un petit mot également de Stéphan Bois, qui quitte ses fonctions de secrétaire : un grand merci à lui pour tout ce temps passé au Comité, aux côtés de ceux qui vous concoctent ces petits et grands divertissements, depuis 9 ans déjà ! Samedi 30 mars le Frise Hystérique a fait salle comble pour le plus grand bonheur de tous.

L'ACCA



L'année a commencé le 20 janvier avec la matinée boudin-caillettes qui s'est très bien déroulée, nous remercions la famille BOUGY pour son aide et sa présence. C'est le 09 février qu'a eu lieu notre repas chevreuil. 160 personnes s'étaient données rendez-vous pour partager un agréable moment. le 10 mars lancement de notre projet de longue date : Le local des Chasseurs, situé route du cimetière. Tous les chasseurs pouvant apporter une aide sont les bienvenus. N'hésitez pas à contacter Christophe GERMAIN 06.88.26.10.52 pour tous renseignements .



LE SOU DES ECOLES

Ca y est notre traditionnel loto a eu lieu pour la première fois le dimanche après midi et l'on peut dire que cela nous a été bénéfique ! Une salle à nouveau comble, de la bonne humeur, des lots à profusion, bref une belle manifestation.

Nous remercions de cet article pour remercier les fidèles donateurs de ST Bonnet de Chavagne : les familles Lantheaume, Loisirs 2000 et Jouet club. Nous remercions également les habitants du village qui nous accueillent toujours avec gentillesse et qui nous achètent quelques cartons, UN GRAND MERCI pour nos enfants ! Pour finir n'oublions pas de remercier la Municipalité qui nous met à disposition la salle des fêtes ainsi que le Comité des fêtes qui nous prête le matériel nécessaire.

Nous envisageons cette année une nouvelle manifestation, mais pour l'instant rien de sûr et pas de date... Mais que diriez vous d'un Escape Game (pour les adultes) à Saint bonnet de Chavagne ainsi qu'une Chasse aux trésors (pour les enfants) ?.

Sinon, à venir avec certitude, la traditionnelle Kermesse qui aura lieu cette année le Vendredi 28 Juin. Après le fiasco du repas de l'année dernière, nous vous demandons d'être indulgent et de nous faire confiance ! Cette année nous avons choisi une valeur sûre ! Le traiteur : Ludovic Champon (propriétaire des 3A). Comme l'année dernière vous pourrez commander votre repas à emporter ou à manger sur place.

Menu adulte : ballottine de volaille farcie aux cèpes, pomme de terre persillées, soufflé de légumes, tomme et tarte aux pommes à 11 Euros

Menu enfant : Lasagne et crème caramel à 5. Euros

ATTENTION : Réservation obligatoire auprès de Nancy GENIN LOMMIER au 0634012909

ou par mail : associationdusoudesecoles@gmail.com **avant le 7 juin 2019**



Inibois

L'association est au complet 12 Adhérents dont deux résident à St Bonnet de Chavagne. Ci-dessous trois photos de nos réalisations.

Casier à bouteilles



Pilon



personnage excentrique



Etat civil

**Du 25 décembre AU
25 mars 2019**

Naissance :

VEYRET Malone, né le 2 février 2019 à Romans-sur-Isère

Décès :

HECTOR Marie décédée le 18/02/2019 à Saint-

Les Amis de l'Arthaudière

L'assemblée générale a eu lieu le 15 mars dernier. A l'ordre du jour, le bilan moral et financier a été voté à l'unanimité par la trentaine de membres et amis présents ainsi que le renouvellement des membres du Conseil d'Administration sans nouvelle énergie extérieure... Nous déplorons que trop peu de chavanais se sentent concernés par la vie de cette association qui participe à la vie du village. Une conférence proposée par Yves Bouyer, le vice-président, sur l'Arthaudière pendant la période de la Révolution, a été largement appréciée par le public. Samedi 23 mars, une quinzaine de volontaires s'est donné rendez-vous dans les jardins du château pour un grand nettoyage de printemps. Mais il y a encore tant à faire ! si le grand air et le jardinage vous plaisent, n'hésitez pas à vous manifester auprès de l'association, pour un coup de main ponctuel, dont nous aurions bien besoin dans le courant du mois de mai en vue des Rendez-vous aux Jardins les 8 et 9 juin. **Ces jardins sont aussi ceux de tous les chavanais**, vous êtes les bienvenus. Autre événement en juin, l'association fête les 10 années d'exposition au château. Pour l'occasion, elle a invité tous les artistes qui ont exposé à l'Arthaudière, et une cinquantaine d'entre eux ont répondu présent. **Le vernissage de cette grande expo aura lieu le vendredi 7 juin à 18h.**



Samedi 13 juillet, à 19h l'association l'Esperluette propose un spectacle original intergénérationnel "Cornebique au Pernambouc". Venez découvrir sur scène onze enfants, leurs grands parents et des musiciens les accompagnant qui vous raconteront en chants, danses, rythmes la quête de Cornebique, un bouc attachant et drôle.



Le recensement militaire se fait dès l'âge de 16 ans. Le jeune ou son responsable légal se présente en Mairie avec le livret de famille et sa pièce d'identité en cours de validité. Une attestation de recensement est délivrée pour être présentée à certaines administrations qui la demandent.



S'inscrire sur l'annuaire économique du site Internet de St Bonnet :
Vous exercez votre activité sur la commune et n'êtes pas présents sur l'annuaire économique ?
Merci de contacter la mairie ou d'utiliser le formulaire d'inscription en ligne dans la rubrique économie de notre site Internet :
<http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr>

[http://](http://www.saint-bonnet-de-chavagne.fr)

Toutes les infos et de nombreuses photos sur :

www.saint-bonnet-de-chavagne.fr

Retrouvez le Petit Chavanais au format numérique en rubrique « Vie Municipale »